

TOUTES  
LES SPÉCIALITÉS  
COLOMBOPHILES

sont en vente à la  
Pharm. du Progrès,  
103, GRANDE-RUE, 103  
ROUBAIX

# Journal de la Loix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Fond et Indemnités.....	3 mois, 30.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 75.00
Aux départements.....	— 35.00;	— 45.00;	— 80.00
Belgique.....	— 35.00;	— 45.00;	— 80.00
Union Postale: Tarif	— 50.00;	— 70.00;	— 140.00
« Tarif B. ».....	— 50.00;	— 70.00;	— 140.00

ANNONCES.....

ROUBAIX.....	60 à 70, Grande-Rue, Tél. 24, 9.00, 19.00 et 44.00.
TOULOUSIN.....	26, rue Carnot, Tél. 27.
LEZ.....	19, rue Faidherbe, Tél. 17.07.
REDACTION.....	13, boulevard de l'Industrie, Tél. Louvre 09.49.
MOUVON.....	103, rue de la Station, Tél. 5.44.

Un programme illustré indiquant les prix et conditions de ces excursions sera adressé gratuitement sur demande, à l'Agence Dean et Dawson Ltd 2 et 4, rue Edouard-VIII PARIS

## BILLET PARISIEN

### Le coup de poignard dans le dos

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 28 JUIN (Minuit).

Tandis que M. Herriot lutte avec dépit pour défendre à Lausanne les intérêts du contribuable français, une intrigue se noue contre lui à Paris. Les auteurs en sont des hommes qui, bien qu'adhérant au parti radical-socialiste, sont en réalité sous l'obédience des internationalistes.

Depuis plusieurs jours, les socialistes ont décrit que M. Herriot avait perdu leur confiance. Ils crient à la trahison, répétant dans les couloirs de la Chambre, avec des mines indignées, que le nouveau Gouvernement continue la politique de M. Tardieu. Ils ne demandent pas s'il peut y avoir, sur le plan des intérêts nationaux, une autre politique que celle qui, précisément, avait été défendue dans les conférences internationales par les gouvernements précédents. Il n'y a plus qu'une seule politique française. Mais M. Léon Blum n'a cure de cette vérité. Il veut que le radicalisme se soumette sans protestation à une autre politique que celle qui, précisément, avait été défendue dans les conférences internationales par les gouvernements précédents. Il n'y a plus qu'une seule politique française. Mais M. Léon Blum n'a cure de cette vérité. Il veut que le radicalisme se soumette sans protestation à une autre politique que celle qui, précisément, avait été défendue dans les conférences internationales par les gouvernements précédents.

## LETTRE DE BRUXELLES

### Les incidents antiallemands d'Anvers

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

BRUXELLES, 28 JUIN 1932.

Il ne faut pas exagérer les manifestations antipatriotiques qui se sont déroulées dimanche, à Anvers et au cours desquelles des groupements d'invalides et d'anciens combattants, manifestant pacifiquement, ont été scandalusement insultés. Cet odieux attentat a été le fait d'une minorité. Encore les frontistes, qui l'ont provoqué, s'étaient-ils unis aux communistes pour saluer le drapeau national et brûler les héros qui l'ont magnanimement défendu. La grande majorité de la population a réagi; et elle ne doit pas, en toute justice, être tenue responsable de l'inqualifiable attentat dont de vaillants soldats de la guerre ont été les victimes.

Mais, la vérité exige aussi de dire qu'Anvers, malheureusement, est le centre d'une activité frontiste et communiste déplorable. Comme tous les ports de mer, elle a été rendue responsable de l'inqualifiable attentat dont de vaillants soldats de la guerre ont été les victimes.

## L'inauguration de la crypte de la basilique de Sainte-Thérèse, à Lisieux



Ces jours-ci va avoir lieu l'inauguration de la crypte de la basilique de Sainte-Thérèse de Lisieux.

Notre photo représente, de gauche à droite: M. LARBI DESERRANGES; Mgr ROUSSEAU, évêque de Bayeux; LE GÉNÉRAL DE CASTELNAU, président de la F.N.C.; et LE PÈRE EXUPÈRE, prêtre de la basilique. (w.w.r.)

## LES INTERPELLATIONS SUR LE CHOMAGE A LA CHAMBRE

Paris, 28 juin. — La séance est ouverte à 13 h. 05, sous la présidence de M. Henry Paté.

La Chambre valide sans débat l'élection de M. Maurice Tallandier (2<sup>e</sup> circonscription d'Arras). La validation de Pierre Vidal (Saint-Girons) est ajournée 50 députés ayant demandé le retrait de cette vérification de pouvoirs.

Après la lecture de la suite de la discussion des interpellations sur le chômage.

M. Lionel de Tastes, député de Paris, développe son interpellation sur les mesures que compte prendre le Gouvernement pour la protection de la main-d'œuvre nationale. Il rappelle qu'il y avait en France, il y a quelques mois, 1.500.000 chômeurs, dont 500.000 pour la seule région parisienne. Le travail doit revenir avant tout à la main-d'œuvre nationale. Imposons, en cela, l'étranger. La Chambre a légitimement ce souci. Pourquoi le Sénat n'a-t-il pas suivi son exemple?

M. Dalimier (Eure) fait remarquer que la question de la main-d'œuvre agricole doit se poser dans ce débat.

M. Brom (Haut-Rhin) traite des secours aux chômeurs et des difficultés de certaines communes à venir en aide à ceux-ci. Il voudrait, dit-il, avancer aux communes l'argent nécessaire à leur action. L'orateur évoque ensuite le chômage dans les départements reconstruits ainsi que la pénible situation de certaines industries.

M. Jacques Doriot, député communiste de la Seine, parle du retard apporté au versement par l'Etat des subventions au fonds public de chômage, retard qui pèse lourdement sur la trésorerie des communes et aussi sur les directives que le ministre du Travail vient de donner aux préfets et, par leur intermédiaire, aux municipalités, en vue de prendre des délibérations incorporant les secours extraordinaires donnés par les communes à leurs chômeurs, dans une dotation normale de chômage.

## Les économies envisagées par M. Paul-Boncour sur le budget de la guerre

Paris, 28 juin. — M. Paul-Boncour, ministre de la Guerre, s'est entretenu ce matin avec les représentants de la Presse qui étaient venus lui demander de bien vouloir leur indiquer, s'il le pouvait, l'ordre de grandeur des économies susceptibles d'être réalisées au budget de la Guerre.

Le ministre, bien que se refusant à citer aucun chiffre, ne s'en est pas moins mis à la disposition de ses interlocuteurs pour leur fournir toutes explications utiles sur la façon dont il entend le budget en cours.

Dans ces explications il résulte que les compressions budgétaires qui peuvent être réalisées sans compromettre la Défense nationale sont liées, à son avis, aux circonstances et aux préoccupations de Genève. Aussi le ministre est-il heureux de l'occasion qui lui est offerte pour rectifier certaines interprétations fantaisistes.

Les compressions importantes prendront place dans le budget général de 1933, alors que quelques-unes d'entre elles auront leur répercussion sur le budget en cours.

Elles seront naturellement indépendantes des grandes réformes organiques ultérieures qui ne peuvent résulter que d'une œuvre méthodique et réfléchie à laquelle il travaille. En effet, certaines des compressions qui peuvent être réalisées pour répondre aux préoccupations exprimées par le gouvernement et son chef, M. Edouard Herriot, concourent à l'équilibre, vont être considérablement les services et devront disparaître quand entrera en application le plan général dont il vient d'être question.

Les économies globales envisagées sur l'ensemble du budget n'auront de répercussion sur les services du ministère de la Guerre que proportionnellement au taux de réduction visant les autres départements ministériels. Elles apparaîtront plus importantes sur le budget de la défense nationale, car celui-ci, si on laisse de côté la dette publique, représente la moitié environ des dépenses budgétaires de la France.

Ce que le ministre veut qu'on sache est que toutes les économies qu'il réalisera l'auront été en plein accord avec ses grands services, l'état-major général de l'armée et le secrétaire général du ministère de la Guerre.

Comment d'ailleurs, aurait-il pu en être autrement, souligne M. Paul-Boncour, puisqu'il s'agit de la Défense nationale.

Une question est alors posée au ministre: — Dans ces projets, est-ce que sont prévues des réductions de soldes, de traitements ou de salaires?

La réponse est catégorique: — Je n'ai pas à entrer, dit M. Paul-Boncour, dans le domaine de M. le ministre du Budget. Mais je vous demande de dire que si une économie générale doit être faite sur l'ensemble des traitements du personnel du ministère de la Guerre, ce sera dans la même proportion que celle imposée aux autres administrations, ni plus ni moins. L'armée, ajoute le ministre, n'a pas de soldats pour la défendre, mais c'est son ministère qui prendra le cas échéant, la défense de ses intérêts.

Plaçant le problème des économies sur le plan international, M. Paul-Boncour, qui est heureux d'avoir à mener lui-même les négociations de Genève et d'assumer la direction du ministère de la Guerre, pour des raisons aisées à concevoir, nous dit sa volonté d'aboutir à un accord avec la même proposition de coordination des compressions de dépenses avec les conversations en cours. Toutefois le ministre souligne que la France, à laquelle il faut en savoir gré, a déjà donné l'exemple des compressions d'effectifs par l'institution du service d'un an et qu'elle va continuer à réduire ses armements.

Et M. Paul-Boncour conclut: — Les réductions budgétaires de l'heure actuelle, comme les réductions de 1928 résultant de la loi d'un an, sont autant de contributions qu'apporte la France aux travaux de limitation générale des armements, mais elle saura rappeler, le moment venu, ce qu'elle a déjà fait. Elle exigera qu'on en tienne compte.

## LE «CORRIDOR» DE DANTZIG

Le Traité de Versailles pour permettre à la Pologne ressuscitée d'avoir accès à la mer Baltique a attribué au nouvel Etat une bande de terre, peuplée indiscutablement de Polonais, qui aboutit au port de Gdynia. La création de ce «corridor» polonais, dit «corridor de Dantzig», a soulevé et soulève encore des protestations en Allemagne. Les spécialistes de la «Géopolitik» s'élevèrent contre l'isolement pré-tendu de la Prusse Orientale et affirmèrent que la Pologne n'a nullement besoin de l'accès territorial à la mer. Ils parlèrent de frontières «artificielles et impossibles» et soutinrent que la situation «insulaire» de la Prusse Orientale est «unique en son genre et intenable».

A ces allégations, M. Casimir Smogorzewski oppose des raisons historiques, géographiques et politiques particulièrement convaincantes.

Et d'abord un pays qui touche à la mer — c'est le cas de la Prusse Orientale — peut-il parler d'isolement? La mer n'est pas une frontière fermée, infranchissable; la mer ne sépare pas. La Corse n'est pas étranglée parce qu'elle est séparée de Marseille par huit heures de bateau. Le Japon et le Danemark sont deux Etats insulaires et ils prospèrent aussi bien que les Etats d'un seul tenant. Si l'on privait la Pologne de son littoral modeste, mais si important économiquement et politiquement, c'est la Pologne qui serait sûrement étranglée. La propagande allemande conteste, citant à l'appui, les cas de la Tchecoslovaquie, de la Suisse, de l'Autriche et de la Hongrie. Ces exemples ne sont pas applicables à la Pologne qui compte presque autant d'habitants que ces quatre pays réunis. Et puis, aucun de ces pays n'a de fleuve national dont le bassin serait situé entièrement, comme le cas de la Vistule, en dedans de ses limites politiques. Enfin grâce à l'éloignement à peu près égal de ces pays de la Baltique ou de l'Adriatique, de la Mer du Nord ou de la Méditerranée, les grands ports étrangers situés sur ces différentes mers se disputent le trafic de ces régions centrales. La Pologne, placée plus au nord, n'a pas le choix; c'est vers la Baltique qu'elle doit avoir accès et si le «corridor» était allemand, elle serait à la merci d'une nation qui n'aurait à redouter aucune concurrence.

La portion «insulaire» de la Prusse orientale n'est nullement «unique en son genre». M. Smogorzewski cite quatorze Etats ou provinces qui pourraient demander la révision d'une situation de fait insupportable et qui pourtant entretiennent des relations amicales avec les pays au sein desquels ils sont enclavés. Il y a également des «corridors» qui, pour ne pas barrer absolument le passage, n'en sont pas moins gênants parce qu'ils ne permettent pas aux nationaux d'un Etat de se rendre d'un point à un autre par le plus court chemin. On peut en citer une vingtaine d'exemples. Ainsi un Français va de Gex (Ain) visiter ses cousins à Annemasse (Haute-Savoie); trente kilomètres séparent ces deux localités, mais pour ne pas faire trois fois plus de chemin il faut passer par Genève, emprunter un «corridor» suisse.

M. Benès, ministre des Affaires étrangères de Tchecoslovaquie, répondait un jour à des journalistes allemands qui lui demandaient pourquoi le Gouvernement de Prague s'opposait à l'Anschluss, à l'union de l'Autriche et de l'Allemagne: «Notre commerce extérieur avec l'Autriche peut être représenté par la proportion de 20 % et avec l'Allemagne par 40 %. Si l'Anschluss était réalisé, un seul Etat contrôlerait 60 % de notre commerce extérieur. Notre indépendance économique et, par conséquent, politique, serait paralysée». On peut appliquer le même raisonnement à la situation germano-polonaise. Les échanges entre l'Allemagne et la Pologne représentaient, en 1930, 26 % du commerce extérieur polonais. Si l'Allemagne s'annexait la Poméranie polonaise, par où sont passés, en 1930, les 30 % du commerce polonais, l'Allemagne contrôlerait au moins 56 % des échanges extérieurs de la Pologne. «Une nation libre et fière de son passé», écrit M. Smogorzewski, «une nation de 35 millions d'habitants qui a supporté cent cinquante années d'oppression sans perdre ni sa langue ni son âme, ne peut consentir à une aliénation de cette indépendance pour laquelle cinq générations polonaises n'ont cessé de lutter».

L'auteur, au sujet de la nécessité d'un accès de la Pologne à la mer, cite des témoignages allemands: «Quiconque posséderait l'embouchure de la Vistule et la ville de Dantzig serait plus maître de la Pologne que celui qui la gouverne», a écrit Frédéric le Grand. Et le feld-

## Le paquebot «Président-Doumer»

Le Havre, 28 juin. — On annonce que le Super-Ile-de-France, le nouveau paquebot transatlantique, actuellement en construction aux chantiers de St-Nazaire, serait lancé le 29 octobre prochain. Le nouveau paquebot prendrait le nom de Président-Doumer, et pourrait entrer en service sur la ligne Le Havre-New-York, dans le milieu de l'année 1934.

Voici quelques-unes des caractéristiques: longueur totale, 311 mètres; largeur, 35 mètres; creux, 28 mètres; puissance des machines 160.000 chevaux.

## Un célèbre aviateur américain James Hunter, est décapité par l'hélice de son avion

Rosalde (Mississippi), 28 juin. — James Hunter, l'aviateur américain bien connu, par ses raids d'endurance, s'est tué en essayant de faire en plein vol, une mise au point au moteur d'un avion piloté par un autre aviateur.

Hunter grimpa sur une des ailes de l'appareil, mais il perdit l'équilibre et fut décapité par l'hélice.

On se rappelle que James Hunter, en compagnie de ses trois frères, a été recordman de durée avec ravitaillement en vol, tenant l'air pendant vingt et un jours consécutifs.

## La Conférence de Lausanne sortira-t-elle de l'impasse où l'a entraînée la position prise par l'Allemagne?

Lausanne, 28 juin. — Les milieux de la conférence se montrent, mardi matin, assez préoccupés de l'évolution de ses travaux. La délégation allemande paraît inquiète à l'idée d'une rupture des négociations, qui ne manquerait pas d'aggraver encore la situation déjà fort difficile du Reich et même de l'Europe tout entière.

Il semble qu'on s'y rende compte maintenant de la lourde responsabilité qu'entraînerait pour l'Allemagne l'échec de la conférence de Lausanne par suite d'une attitude purement négative.

D'autre part, les cercles allemands ont été très impressionnés par la fermeté de l'attitude de la délégation française et simple des paiements de réparations et n'espèrent plus désormais voir cette attitude se modifier comme elle avait pu le penser malencontreusement.

Les délégués français, par contre, envisagent l'avenir avec calme et sang-froid, convaincus qu'ils sont de s'être montrés aussi conciliants que possible en acceptant une suspension prolongée des versements allemands et en réduisant considérablement les paiements que le Reich serait éventuellement appelé à reprendre une fois son économie rétablie.

Pour justifier leur manière de voir et en réponse à l'argumentation de M. Krosigk, M. Edouard Herriot et M. Germain-Martin ont travaillé toute une matinée avec leurs experts à préparer les interventions du président du Conseil français et du ministre des Finances à la réunion des deux délégations de mercredi matin. Mardi soir, une réunion à huis clos a permis de préciser définitivement les termes de la réponse française.

## Le groupe radical-socialiste et l'attitude de M. Herriot

Paris, 28 juin. — Le groupe radical-socialiste de la Chambre s'est réuni mardi matin, sous la présidence de M. François-Albert, pour examiner la situation internationale. Après interventions de MM. François-Albert et Nogaro il a décidé, sur la proposition de M. Bergery, de poursuivre la discussion l'après-midi, à 17 h. 30.

La réunion de l'après-midi paraît avoir pour but de rechercher les moyens de faire connaître au chef du gouvernement le sentiment du groupe, sans cependant gêner son action dans les délicates négociations internationales actuellement en cours.

## L'exposé de M. Nogaro

Au cours de son exposé, M. Nogaro, après avoir fait un rapide historique du problème des réparations, a examiné les questions actuellement soulevées à la conférence de Lausanne à un double point de vue: au point de vue technique et au point de vue politique.

Il a affirmé qu'au point de vue technique, l'expérience prouve qu'il est impossible de prévoir le versement mensuel, pendant une longue série d'années, d'une grosse annuité à l'extérieur.

Il a insisté sur ce fait, qu'au point de vue politique, l'essentiel aujourd'hui pour la France est de se voir déchargée de sa propre dette extérieure. Il a fait observer que la proposition énoncée ci-dessus permet à la France, à la fois, de se rallier, dans une large mesure, au point de vue britannique et de prendre la position la plus logique et la plus forte, à l'égard de ses créanciers.

Il a conclu en soutenant que la France est qualifiée pour retourner aujourd'hui à l'Amérique la proposition du président Hoover. Le fait, même, qu'en regard à l'état de droit que représente le plan Young, la France avait été invitée à subir un sacrifice proportionnellement équivalent à celui de l'Amérique, lui donne droit de reprendre à son compte la proposition poursuivie jusqu'à présent par M. Paul-Boncour et par John Simon, devant réintégrer Genève dans la journée de demain, les conversations tripartites (France, Grande-Bretagne, Etats-Unis), pourront reprendre au plus tard dans la journée de jeudi. Ces conversations seront vraisemblablement poursuivies jusqu'à samedi ou lundi prochain.

Le bureau de la conférence, qui comprend, comme on sait, les chefs des principales délégations, se réunira mardi prochain. Deux jours après, c'est-à-dire le 7 juillet, se réunira la commission générale de la conférence, devant laquelle s'instituerait un département de caractère politique sur les résultats des conversations tripartites, sur les rapports des Commissions techniques et plus spécialement encore sur la proposition du président Hoover.

Dans ces conditions, la Conférence de désarmement se séparerait vers le 25

## Les fêtes de Jeanne Hachette à Beauvais

Beauvais a célébré par un cortège historique et des festivités son héroïne. Notre cliché représente Jeanne Hachette et ses compagnons portant l'étendard historique, photographiés sur la Grand-Place de Beauvais.

## M. Mac Donald tente un rapprochement

De son côté, M. Mac Donald n'est pas resté inactif pour sortir la conférence de l'impasse où l'a entraînée la position prise par le chancelier von Papan. Le premier ministre a légitimement tenu à tenter un effort de rapprochement entre les délégués français et allemands. A midi, assis de M. Neville Chamberlain, chancelier de l'Échiquier, M. Mac Donald a réuni MM. Herriot et Germain-Martin, ainsi que MM. von Papan et von Krosigk. Dans les milieux anglais, on assure que le chef du Gouvernement de Londres mettra tout en œuvre pour éviter l'arrêt des pourparlers de Lausanne, comme funeste pour toute l'Europe.

Il est prêt à prolonger son séjour à Lausanne, son intention étant de ne rentrer à Londres que vers le 5 juillet pour arrêter les instructions à donner à la délégation britannique à la conférence d'Ottawa.

## Ce que le Reich prétend avoir déjà versé

Une dépêche de Berlin affirme que l'Allemagne a payé 11.399.800.000 marks au titre des réparations du 1<sup>er</sup> septembre 1924 au 30 juin 1932, d'après un aperçu établi par le gouvernement allemand et qui figure dans l'exposé du budget du Reich pour 1932.

Voici, suivant cet exposé, le détail des prestations effectuées par l'Allemagne: 7.964.300.000 marks ont été payés, au titre du plan Dawes du 1<sup>er</sup> septembre 1924 au 31 août 1929; du 1<sup>er</sup> septembre 1929 au 30 juin 1931, 2.555 millions ont été versés en application du plan Young. Enfin, l'Allemagne a effectué du 1<sup>er</sup> juillet 1931 au 30 juin 1932 des paiements pour un total de 71.500.000 marks, en exécution du plan Hoover.

Du point de vue allemand, il y a lieu d'ajouter encore à ces sommes 508.600.000 marks, dont 310 millions pour le service de l'emprunt extérieur de 1924 à 1930, payés en exécution de l'accord germano-belge sur les marks allemands émis pendant l'occupation de la Belgique; 30 millions de contribution aux frais d'occupation; 6 millions con-

## La Conférence de Genève se séparera vers le 25 juillet

Genève, 28 juin. — Dans les milieux du désarmement, on envisage comme suit l'avenir prochain de cette conférence: On prévoit que M. Paul-Boncour et Sir John Simon, devant réintégrer Genève dans la journée de demain, les conversations tripartites (France, Grande-Bretagne, Etats-Unis), pourront reprendre au plus tard dans la journée de jeudi. Ces conversations seront vraisemblablement poursuivies jusqu'à samedi ou lundi prochain.

Le bureau de la conférence, qui comprend, comme on sait, les chefs des principales délégations, se réunira mardi prochain. Deux jours après, c'est-à-dire le 7 juillet, se réunira la commission générale de la conférence, devant laquelle s'instituerait un département de caractère politique sur les résultats des conversations tripartites, sur les rapports des Commissions techniques et plus spécialement encore sur la proposition du président Hoover.

Dans ces conditions, la Conférence de désarmement se séparerait vers le 25

## M. Leouzon Le Duc est réélu bâtonnier des avocats parisiens

Paris, 28 juin. — Il s'agissait cet après-midi, au palais de justice, de la réélection pour une année du bâtonnier en exercice. Ainsi que l'on pouvait le prévoir puisque le bâtonnier se représentait sans concurrent, M. Leouzon Le Duc a été réélu par 548 voix sur 794 suffrages exprimés.

Il y avait en tout 823 votants et 32 bulletins nuls.

Jusqu'au milieu d'octobre, date à laquelle les Gouvernements ayant l'obligation de réfléchir sur les résultats ou les difficultés rencontrées à Genève, se réunissent en mesure de prendre, séparément, position.

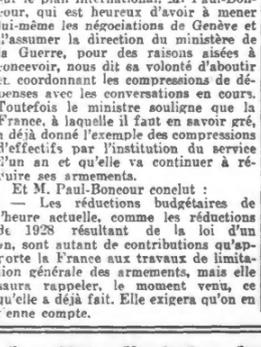
## Les fêtes d'aviation de Hendon, en Angleterre

On sait que des fêtes d'aviation viennent d'avoir lieu en Angleterre, à l'aérodrome de Hendon. De nombreux avions de bombardement y ont pris part et des manœuvres aériennes y furent exécutées.

Le général Balbo (à gauche), ministre de l'Air italien, venu spécialement à Londres, pour assister aux fêtes d'aviation.



Beauvais a célébré par un cortège historique et des festivités son héroïne. Notre cliché représente Jeanne Hachette et ses compagnons portant l'étendard historique, photographiés sur la Grand-Place de Beauvais.



Le général Balbo (à gauche), ministre de l'Air italien, venu spécialement à Londres, pour assister aux fêtes d'aviation.